

L'étude de cas en géographie et en histoire par Pierre Moraine, IA-IPR

Introduite en géographie par le nouveau programme de la classe de seconde (BO n°6 du 31 août 2000), cette nouvelle démarche pédagogique est entrée dans les pratiques avec plus ou moins de bonheur. Le programme et les documents d'accompagnement de la classe de première viennent renforcer la place de l'étude de cas.

Les objectifs sont clairement énoncés, certains rejoignent les finalités déjà tracées de notre enseignement.

- fournir aux élèves les moyens de comprendre le monde tant dans son présent que dans son passé, la relation entre les deux étant particulièrement riche.

- Acquérir les outils et les démarches de la réflexion scientifique propre à l'histoire géographique, en particulier, la mise en œuvre d'un réel raisonnement géographique.

- Permettre de concevoir dans une approche globale, le rôle de l'homme sur l'espace, la relation multiple et complexe avec le territoire, dépasser les clivages géographie physique et géographie humaine ou la simple relation de la géographie générale à la géographie régionale, pour s'orienter vers l'étude de géosystèmes.

L'ambition finale, le centre de cette démarche d'enseignement, est de type civique et social, il s'agit de rendre l'élève capable de se sentir, plus tard, responsable de la gestion du territoire et de mettre en pratique les savoirs et les raisonnements géographiques et historiques dans sa vie personnelle et citoyenne. Comme le rappelait le Doyen de l'Inspection Générale d'histoire géographique, Michel Hagnerelle : « enseigner une histoire géographique utile et citoyenne », voilà la finalité centrale que l'on pourra aisément généraliser à l'ensemble de nos programmes.

Quelle démarche peut on mettre en œuvre ? Nous recommandons à nos collègues de se reporter aux analyses données par Gracia Dorel-Ferré dans le Bulletin de liaison des professeurs d'histoire géographique n°26 de février 2002, elles seront fort utiles à découvrir ou à redécou-

vrir et gardent leur pertinence pour les études de cas de la classe de première. Je rappellerai ici quelques uns des points fondamentaux.

L'étude de cas se place toujours en tête d'étude d'un thème, elle s'articule autour des problématiques dominantes du thème, elle est associée à des exemples, illustrations de la démonstration. Une seconde étude, moins longue peut venir compléter lorsqu'une problématique n'a pas été couverte par la précédente.

Deux problèmes découlent de ce qui précède, la maîtrise du temps et le choix de l'étude. L'étude de cas principale dure de trois à cinq heures, le choix de l'angle d'approche est donc fondamental. L'étude doit être représentative, elle permet de définir les enjeux, les problèmes, d'analyser des situations diversifiées, d'intégrer les notions du programme, elle s'inscrit dans un territoire. Il est donc nécessaire de s'interroger sur les problèmes, les savoirs faire et les notions que le thème va obligatoirement faire ressortir en dehors de toute prétention d'exhaustivité. Cette tentation de tout dire, que nous connaissons bien, est subordonnée au raisonnement et à ses outils.

Le choix du corpus documentaire relie celui du sujet et répond à des règles claires, les documents doivent être diversifiés, à des échelles différentes afin de bien montrer l'emboîtement des phénomènes et leurs interférences, ils doivent être aisés d'accès et couvrir au maximum les problématiques mais leur nombre doit être limité pour permettre le croisement de leurs contenus et ne pas disperser la progression du raisonnement.

La réponse aux problématiques va se concentrer dans une synthèse, contextualisation de l'étude ou des études. C'est l'étape finale, la plus importante pour une bonne compréhension des phénomènes géographiques, l'étape de croisement du thème et de l'espace monde, le moment de l'abstraction. Elle pose deux questions essentielles déjà identifiées par Gracia Dorel-Ferré : où et sous quelles formes proches ou identiques la situation géogra-

phique analysée se retrouve-t-elle dans le monde ? y-a-t-il d'autres types de réponses apportées par les sociétés humaines aux mêmes problèmes d'aménagement ou d'environnement ? Cette mise en perspective élargit le champ de la réflexion et celui de la portée des notions. Il faudra cependant se garder des généralisations artificielles et abusives, chaque cas est particulier et ne peut être érigé en modèle.

La trace écrite, indispensable, se composera du dossier d'étude, des diverses analyses et de la mise en perspective, ce qui permettra à l'élève de revenir sur les documents et les démarches d'analyses afin de fonder ses capacités, l'acquisition des notions et des connaissances mises en œuvre.

La vérification des capacités à réutiliser raisonnements, analyses et notions constituera l'évaluation.

La démarche d'étude de cas pose la question des conditions de la réussite ainsi que, de façon plus large, la question d'évolution de nos enseignements. La réussite va dépendre d'un faisceau d'éléments : du choix de l'étude, de son étendue, de ses objectifs, de l'échelle choisie ou du jeu multiscalair introduit, de la composition du dossier et de la maîtrise des outils par les élèves. Ceux-ci seront placés en situation d'autonomie, face à des problèmes à résoudre. Le rôle respectif du professeur et des élèves change, le professeur ne transmet plus directement les connaissances, il met en place une stratégie et place l'élève en position d'acteur de sa propre formation. Le professeur travaille en amont pour choisir les problématiques, les notions et les documents, il est modérateur, accompagnateur, technicien du raisonnement pendant l'étude, il est catalyseur durant la synthèse. Derrière ces évolutions, se profilent les conditions de mise en activité des élèves, la maîtrise des langages, l'acquisition des raisonnements et des connaissances, auxquelles vont répondre la diversification des pratiques, l'attrait apporté par notre matière et le sens donné à notre enseignement, l'enjeu est important.